

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 AVRIL 2022

Présents : tous les conseillers sauf excusé Pierre PROST qui donne procuration à Gérard MOUGIN.

Secrétaire de séance : Sabrina HANRIOT-COLIN.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Vote des taux d'imposition 2022 : la taxe d'habitation ayant disparu pour la plupart des foyers français et le montant des dotations baissant chaque année, le maire propose une augmentation de 2% de la taxe foncière du bâti et de la taxe foncière du non-bâti que le conseil vote à l'unanimité.

-Vote des subventions 2022 : le montant des subventions versées aux associations et aux jeunes du village sera identique à 2021 soit :

-Club du 3 ^{ème} Age :	115.00 €
-Donneurs de Sang :	66.00 €
-Entrepot :	540.00 €
-Jeunes :	1 908.00 €
-Les Amis de la Fromagerie :	284.00 €
-Souvenirs Français :	68.00 €

TOTAL :	2981.00 €

PETIT RAPPEL : chaque association doit fournir un bilan financier à la Mairie pour bénéficier de la subvention et chaque jeune devra présenter un justificatif d'inscription à une activité et un RIB !

-Budgets Assainissement, Bois et budget Principal M14 :

-Approbation des comptes de gestion 2021,

-Vote des comptes administratifs 2021,

-Affectation des résultats 2021,

Vote des budgets 2022.

. Approbation des comptes de gestion 2021 et vote des comptes administratifs 2021 :

La deuxième adjointe Sabrina HANRIOT-COLIN présente les trois comptes administratifs : Bois, Assainissement et budget Principal 2021.

Le Maire est sorti pendant le vote.

***Bois 2021 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	79 147.31€	39 544.88€	39 602.43€
Investissement	6 705.87€	10 837.62€	-4 131.75
		SOLDE	35 470.68€

***Assainissement 2021 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	92 157.25€	76 009.05€	16 148.20€
Investissement	39 457.56€	26 995.97€	12 461.59€
		SOLDE	28 609.79€

***Commune M14 2021 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	388 239.42€	359 690.52€	28 548.90€
Investissement	123 114.69€	89 598.70€	33 515.99 €
		SOLDE	62 064.89€

- Les trois comptes de gestion 2021 transmis par la Trésorerie étant conformes aux trois comptes administratifs 2021, ils sont approuvés à l'unanimité.
- Quant aux comptes administratifs 2021, ils sont approuvés à l'unanimité.
- L'affectation des résultats des trois budgets 2021 à reporter sur budgets 2022, est aussi approuvée à l'unanimité.

. Vote des budgets 2022 :

Le Maire présente le budget prévisionnel des 2 budgets communaux, en sachant que le budget Bois sera dorénavant dans le budget communal :

***Budget Assainissement 2022 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	134 787.76€	134 747.25€
Investissement	10 767.26€	27 359.24 €

***Budget Général M14 2022 + budget Bois 2022 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	443 818.73€	441 791.50€
Investissement	80 339.74€	80 339.74€

Les deux budgets primitifs 2022 sont votés à l'unanimité.

. Approbation du compte de gestion 2021, du compte administratif 2021 et du budget 2022 pour L'Association Foncière :

L'Association Foncière s'est réunie le samedi 26 mars 2022 sous la présidence de Mr PERROT Denis (1 absent, Mr Guy HENRIOT-COLIN sur 8 membres en exercice).

Le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 sont approuvés à l'unanimité (le Président étant sorti au moment du vote).

***Budget AF 2021 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	10 060.08€	720.68€	9 339.40€
Investissement	4 741.82€	6 976.17€	-2 234.35€
		SOLDE	7 105.05

. Vote du budget AF 2022 :

Le budget prévisionnel pour l'Association Foncière est ensuite présenté :

***Budget AF 2021 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	10 605.05€	5 980.00 €
Investissement	7 369.35€	7 369.35€

Il est voté à l'unanimité. Le bureau de l'AF décide d'augmenter le tarif de la taxe de remembrement pour 2022 qui passe à **6.00€ au lieu de 4.50€**.

-Assiette, dévolution et destination des coupes de bois pour 2022-2023 : les coupes de bois choisis pour 2022 sont les parcelles 1 « Mont Bon », 11, 16, 18, 19 « Le Mont », 24 « Narbaux », 31 et 32 « Maupois ».

-SIEHL : acceptation de l'adhésion des communes d'Ouvans et de Landresse : à l'unanimité, le conseil ne s'oppose pas à l'adhésion des communes d'OUVANS et de LANDRESSE au SIEHL (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue).

-SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs) : se prononcer sur les travaux de Lavans-Vuillafans : le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Lavans-Vuillafans doit être restructuré et il est nécessaire d'entreprendre des études et des démarches pour se faire. Le coût total des travaux est estimé à environ 500 000.00€ dont 160 470.00 euros à charge des 19 communes environnantes soit 7 943.00 euros pour Trepot, répartis sur 3 ans.

-Admission en non-valeur. : malgré de nombreuses démarches et poursuites, certaines factures impayées n'ont pas pu être réglées. Ces sommes doivent faire l'objet d'une délibération pour être enregistrées comme irrécouvrables et « sortir » du budget.

URBANISME :

DP : Johan et Véronique THERON, 5 rue du Chalet (pose panneaux photovoltaïques).

DP : Stéphane et Cécile GROS, 35 rue du Beau Séjour (changement de fenêtre et porte d'entrée).

DP : Julie VACELET, 15 rue du Noyer (pose de 2 velux).

DP : Alexi TROUF et Cléa RADICI, 11 rue du Chalet (création d'un mur de soutènement)

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Réunion le 3 mai 2022 à 20h00, salle polyvalente de Foucherans pour la fibre : pour obtenir des informations sur le déploiement et l'adhésion à la fibre et poser vos questions.

-Tableau des tours de garde pour les élections présidentielles et législatives. : le tour de garde du bureau de vote a été établi pour les deux dimanches des élections présidentielles qui, pour rappel, ont lieu de **dimanche 10 avril 2022 de 08h00 à 19h00** et le **dimanche 24 avril 2022 de 08h00 à 19h00.**

-Feux dans le village : une [circulaire interministérielle du 29 novembre 2011](#) interdit formellement de brûler des déchets verts dans son jardin, même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc. Pour rappel, la plateforme déchets verts située chemin de la Croix Rouge est ouverte du samedi matin au dimanche soir pour évacuer vos déchets verts.

-Crottes de chiens : pour rappel, merci de bien vouloir ramasser les déjections canines de vos animaux de compagnie, surtout aux abords de l'école et de la Mairie.

-Journée nettoyage : celle-ci se déroulera le 16 avril 2022 (voir au verso), avec l'aide des chasseurs.

VENEZ NOMBREUX !!



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Dans votre commune **le samedi 16 avril 2022.**

RDV place de la mairie à 9 h 00.

N'oubliez pas vos gants et vos gilets de sécurité !

(sacs jaunes pour le tri des emballages recyclables fournis)

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux